



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Notre politique environnementale, définie en 2010, a permis de formaliser la vision de l'entreprise en matière de responsabilité environnementale.

Elle a donné un cadre précis à nos engagements et a marqué la volonté de l'entreprise de progresser dans sa démarche.

Dans le cadre de cette politique environnementale, plusieurs actions prioritaires ont été menées telles que :

- 1) Etre en conformité avec la réglementation environnementale en vigueur et aux autres exigences applicables.
- 2) Poursuivre nos efforts dans la gestion des déchets en s'efforçant de réduire leur production (sable, papier....)
- 3) Etablir et faire fonctionner par une amélioration continue un système de management environnemental compatible au développement de nos activités.
- 4) S'assurer que les procédés de fabrication n'affectent pas défavorablement l'environnement.
- 5) S'engager à mettre en place tous les moyens nécessaires pour la prévention des risques de pollution liés à nos activités.

L'objectif étant de structurer une démarche d'amélioration déjà solidement ancrée dans l'entreprise, nous voulons poursuivre nos efforts dans la protection de l'environnement en nous engageant dans une démarche intégrée QEPSE : Qualité, Environnement, Prévention, Sécurité, Energie.

Nous sommes conscients que l'évolution de nos métiers implique une prise en compte de l'environnement à tous les niveaux de notre activité.

Différentes actions de formation et de sensibilisation des collaborateurs sont menées : accueil environnement, affichage, sondage trimestriel consacré à l'environnement...

Notre responsable environnement aura pour mission de fédérer nos actions.

Nous encourageons l'ensemble du personnel, nos collaborateurs à participer activement à la réalisation de notre politique environnementale.

R. COLLIGNON
Responsable Environnement

F. LANG
Président Directeur Général

Le 10 juillet 2014